



Commune de

Baelen

N° 419

SEPTEMBRE
OCTOBRE

2020

INFOS
COMMUNALES

BAELEN - MEMBACH

DOSSIER

BAELEN, LA VIE GRANDEUR NATURE

TOURISME, BALADE: ON VOUS DIT TOUT



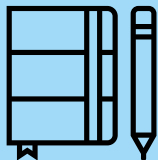
PAROLE À...
FRANÇOISE PIRENNE

NATURE

LE SORBIER DES OISELEURS







RÔLE DE GARDE DES MÉDECINS

Le médecin généraliste de garde est
joignable au numéro unique : **1733**

La population pourra, via ce numéro
unique, entrer en contact avec le médecin
généraliste de garde, **toutes les soirées
et nuits de la semaine entre 19h et 8h
du matin**, le week-end du **vendredi 19h
au lundi 8h** et **les jours fériés de la veille
19h au lendemain 8h**.

RÉGION DOLHAIN-BAELEN-WELKENRAEDT ADRESSES DES MÉDECINS

Limbourg

DEGROS Emile 087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN

FOURIR Béatrice 087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOË

MILET Jean-Pierre 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

MILET Séverine 087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN
(domicile) 087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN

STEVENS Anne-Françoise 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TIQUET Marie-Pierre 087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN

TRAN Quang Hiep 087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN

Baelen

STAINIER Xavier 087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN

Welkenraedt

ADLJU Arsalan 087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT

ANCION Thierry 087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT

DEJALLE Joseph 087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE

ESSER Patrick 087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT

JOSKIN Benoît 087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT

PICQUOT Eric 087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT

RÔMER Bernard 087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT

Lontzen

FRANCK Alain 087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN



« On ne peut faire un pas dans ce vaste royaume, sans y trouver des lois différentes, des usages contraires, des privilèges, des exemptions, des affranchissements d'impôts, des droits et des prétentions de toute espèce ; et cette dissonance générale complique l'administration, interrompt son cours, embarrasse ses ressorts et multiplie partout les frais et le désordre. » Charles-Alexandre de Calonne, contrôleur général des finances de.... Louis XVI.

N'en sommes-nous pas là dans notre petit royaume ?

Nos dirigeants se vantent souvent du sens du compromis belge et d'avoir pu ainsi, au fil des décennies, sortir d'un nombre important de blocages et de crises politiques.

Aujourd'hui, le constat est là : nous avons voté il y a plus de quinze mois et la mise en place d'un gouvernement fédéral s'enlise, patine et on se lasse du défilé des informateurs, démineurs, préformateurs et autres formateurs.

Le sens du compromis a-t-il atteint ses limites ? Nous le verrons dans les prochaines semaines. Mais on peut déjà souhaiter que, si un accord voit le jour, il n'ajoutera pas un bout de tuyauterie à l'usine à gaz institutionnelle dans laquelle nous vivons et qui est souvent à l'origine de cafouillages dans le fonctionnement de l'état dont le dernier en date est la gestion de la crise sanitaire.

J'espère qu'au moment où vous lirez ces lignes, notre pays sera sorti de cette impasse inquiétante, nous avons besoin d'un gouvernement de plein exercice pour faire face aux défis de tous ordres, qu'ils soient économiques, sanitaires ou environnementaux.

Au niveau des communes, nous sommes bien conscients que la crise du Covid-19 aura des conséquences négatives sur les recettes de 2020 mais c'est surtout en 2021 et pour les années suivantes qu'il faudra redoubler de vigilance pour maintenir les finances communales à flot.

Néanmoins, il est aussi de notre devoir de poursuivre les investissements nécessaires à l'évolution de notre commune... Lors du conseil communal du 22 juin dernier, les conseillers ont marqué leur accord à propos de différents projets, à savoir :

- ✓ L'acquisition d'une parcelle de 2150 m2 adjacente à l'école primaire de Membach et destinée à agrandir la cour de récréation existante.
- ✓ L'aménagement et la transformation de l'école communale de Membach.
- ✓ La désignation d'un auteur de projet pour l'élaboration d'un nouveau PCDR (Programme communal de développement rural).
- ✓ La restauration de certains chemins agricoles.
- ✓ Le remplacement de l'éclairage du terrain B du RFC Baelen avec l'assurance de pouvoir réutiliser cet équipement lors de l'aménagement des nouveaux terrains.

Il est bien entendu que certaines de ces réalisations à venir font l'objet de demandes de subsides afin d'en réduire l'impact sur nos finances communales.

Je vous souhaite une bonne rentrée après des vacances un peu particulières mais qui, je l'espère, vous auront quand même permis de vous régénérer un maximum.

Maurice FYON,
Votre Bourgmestre.



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable : Maurice FYON, Bourgmestre
Rédaction et coordination : Maurice FYON

Prochaine édition : **novembre-décembre 2020** distribué du **9 au 13 novembre**.

Date limite de remise des documents : 15 octobre 2020

Envoi de documents par e-mail à bulletincommunal@baelen.be en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, photos en format.jpg (300dpi) à envoyer en pièce jointe.



SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire d'été

LUNDI	8H30 - 12H
MARDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
MERCREDI	8H30 - 12H
JEUDI	8H30 - 12H ET 14H - 16H
VENDREDI	8H30 - 12H
SAMEDI	9H - 12H (PERMANENCE)

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée :

Le **lundi 2 novembre** (Toussaint)

Le **mercredi 11 novembre** (Armistice)

ERRATUM !

L'Administration communale vous présente ses excuses concernant la permanence des samedis durant l'été. Nous n'étions pas ouverts tous les samedis comme stipulé dans l'info communale du mois de juillet. Nous tenons à nous excuser pour les désagréments occasionnés.

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Selima GEKHAeva,
rue des Millepertuis, 5/4 (11/06)

Ethan GENTEN, rue longue, 3 (3/07)

Yanis OUADY, rue longue, 38/A (7/07)

Nina ALEMANNO HAVET,
ch. Nicolas Larondelle, 17 (14/07)

Mariages

Mohamed JAZIRI et Lisa RAMPEN,
rue de l'Invasion, 70/B/1 (26/06)

Andy EMONTS et Nadine SCHINS,
route d'Eupen, 105/B (11/07)

Olivier RADERMACHER et Sandra SCHELLINGS,
Oeveren, 5/D (20/07)

Décès

Joseph LEFLOT, époux de Georgette Schreurs,
route de Dolhain, 16B (04/08)

Jean GERARD, époux de Martine Dethioux,
rue Boveroth 30 (16/08)

PLANNING PARUTIONS 2020 DU BULLETIN COMMUNAL

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
nov/déc 2020	15-Oct-20	du 9 au 13 novembre

OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale (087/76.01.10)

Les objets trouvés sont conservés à l'administration communale. N'hésitez pas à contacter le service population si vous avez perdu quelque chose.

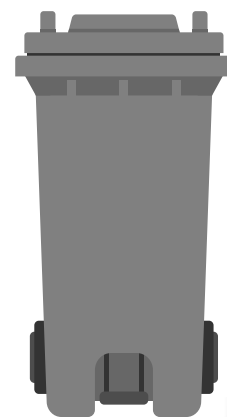
COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

À BAELEN ET À MEMBACH, LE JOUR DE COLLECTE DES DÉCHETS EST LE LUNDI: chaque semaine pour les déchets ménagers, une semaine sur deux pour les PMC et papiers/cartons (à vérifier dans votre calendrier Intradel).

Les conteneurs ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons doivent être placés à rue le dimanche après 19h00 ou le lundi avant 6h00.

Les poubelles qui n'ont pas été récoltées devront être reprises par leurs propriétaires jusqu'à la prochaine collecte. En effet, tout dépôt des poubelles en dehors des horaires prévus pour le ramassage pourrait être sanctionné par une amende.

Si vos poubelles n'ont pas été récoltées alors qu'elles avaient été déposées avant l'heure limite et ne présentaient pas d'erreur de tri, vous pouvez **contacter Intradel au 04/240.74.74 dans les 24h** de la collecte pour savoir si un deuxième passage peut être prévu.



TONTES DE PELOUSES

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des tondeuses et de tout engin bruyant est **INTERDIT** **durant toute la journée, les dimanches et jours fériés, ainsi que les autres jours entre 20h et 8h.**

(article 132.2 de l'Ordonnance de police administrative adoptée par le Conseil communal).

WELKENRAEDT, PLOMBIÈRES, BAELEN



Place des Combattants, 21 B-4840 WELKENRAEDT
T 087/69 32 00 - F 087/69 32 00
E maisondelemploi.welkenraedt@forem.be

Lundi et mercredi: 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00

Mardi, jeudi et vendredi: 8h30 à 12h00

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Lundi, mardi et jeudi: de 8h30 à 12h00
(l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi: possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg (Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



GROUPE D'ACTION LOCALE

Pays de Herve - Place de l'Hôtel de Ville, 1 - 4650 Herve

ACHAT GROUPÉ D'ARBRES FRUITIERS !

COMMANDES À RENTRER POUR LE 08 OCTOBRE

LIVRAISON DES COMMANDES LE 28 NOVEMBRE À HERVE

2020

NATAGRIWAL AGRAOST GAL

1) ACHATS GROUPÉS D'ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE ET DE PLANTS DE HAIES

ARBRES FRUITIERS HAUTE-TIGE

Vous aimez les fruits locaux et sans pesticides ? Pourquoi pas planter un arbre chez vous ? Vous souhaitez compléter un verger ? Aider les insectes butineurs ?

Participez à l'achat groupé de fruitiers haute-tige, variétés locales et robustes organisé par Agraost / Natagriwal en partenariat avec le GAL Pays de Herve.

PLANTS DE HAIES

Le GAL Pays de Herve, le GAL Entre-Vesdre-et-Gueule et le GAL 100 Villages, 1 Avenir organisent un achat groupé de plants de haies en partenariat avec des pépiniéristes de la région.

Aubépine, charme, framboisier, hêtre, sureau ... choisissez parmi la 20^{aine} d'essences locales proposées à un prix avantageux ! La plupart des plants sont proposés au prix de 0,9 € / pièce.

INFOS PRATIQUES

Les infos pratiques, les listes des essences proposées et les bons de commande sont téléchargeables sur le site de la Semaine de l'Arbre au Pays de Herve www.bocagepaysdeherve.be

Les commandes doivent être rentrées pour le 08 octobre 2020. La livraison dans le Pays de Herve aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à Herve.

PERSONNES DE CONTACTS

> **Pour les arbres fruitiers hautes-tiges : Gisela HENNES**

(ghennes@natagriwal.be - 080/22.78.96)

> **Pour les plants de haies : Jérôme BRULS**

(jerome.bruls@botrange.be - 080/44.03.92)

LA SEMAINE DE L'ARBRE AU PAYS DE HERVE

www.bocagepaysdeherve.be 23 24 25 26 27 28 29 NOVEMBRE 2020

2) SEMAINE DE L'ARBRE AU PAYS DE HERVE

Du 23 au 29 novembre 2020, des actions auront lieu sur le thème des arbres, arbustes et plantations, à travers tout le Pays de Herve !

Au programme : distributions d'arbres et de plants de haies, découverte des vergers, plantations, lectures contées, ateliers artistiques, balades, etc.

Retrouvez l'agenda complet sur le site www.bocagepaysdeherve.be

Le Groupe d'Action Locale (GAL) Pays de Herve organise la 4^{ème} édition de la Semaine de l'arbre au Pays de Herve en partenariat avec plusieurs associations locales et communes. De nombreuses activités sont proposées... pour les grands, pour les petits, pour les passionnés, pour les novices, pour les jardiniers, pour les rêveurs, pour les entrepreneurs, pour les agriculteurs, ... Il y en aura pour tous les goûts !

PERSONNE DE CONTACT

> **Pour la Semaine de l'Arbre au Pays de Herve : France GOFFIN**

(france.goffin@galpaysdeherve.be - 0477/92.08.31)





LE PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES EUPEN - BAELEN

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI (Service Promotion Initiatives en Province de Liège). Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers.

Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11 - B-4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 | Fax : 04/230.11.20 | www.spi.be

PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

À LA DEMANDE DE PLUSIEURS PERSONNES, NOUS RAPPELONS À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX LEUR DEVOIR CIVIQUE RELATIF À LA PROPRETÉ PUBLIQUE AINSI QU'À LA TRANQUILLITÉ AFIN DE PERMETTRE À CHACUN DE PROFITER AGRÉABLEMENT DE SON ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES PUBLICS :



Ordonnance de police administrative générale de la commune de Baelen - Conseil communal, séance du 16/06/2014 :

« DÉJECTIONS CANINES »

Article 156.2 : « Il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître de l'animal n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir. Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié. »

« ABOIEMENTS INTEMPESTIFS »

Article 129 : « 129.1. En tous temps et en tous lieux, les propriétaires ou détenteurs de chiens doivent faire cesser les aboiements si ceux-ci ne correspondent pas à une nécessité telle que d'avertir d'une intrusion dans la propriété ou d'une agression. »

129.2 Si les chiens sont laissés sans garde, les propriétaires ou détenteurs doivent prendre des dispositions pour, soit empêcher les chiens d'aboyer intempestivement, soit faire en sorte que les aboiements ne puissent troubler la tranquillité du voisinage. »

Merci et félicitations à ceux et celles qui, depuis toujours, appliquent ces règles, respectant ainsi la quiétude de leur voisinage et la sérénité de leur animal.

11 NOVEMBRE 2020 ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE

Vu la crise sanitaire que nous traversons actuellement, nous ne pouvons garantir les manifestations prévues comme les années précédentes. Nous communiquerons en temps voulu le programme si les conditions sanitaires le permettent.

Sachez que malgré tout, les monuments de notre commune seront fleuris.



POSTE DE POLICE DE BAELEN

Lundi et vendredi : de 9h à 11h30

Mercredi : de 13h00 à 16h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. **Tél. : 087/343.580**

En cas d'urgence, formez le 101

ALE DE BAELEN (ASBL)

Rue de la Régence, 6 - B-4837 Baelen

Tél. 087/76.01.28 - ale@baelen.be

Lundi, mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00 (l'après-midi sur rendez-vous uniquement).

Mercredi : possibilité, en cas de nécessité, de joindre l'ALE de Limbourg

(Avenue Victor David, 15) au 087/76.04.09 entre 9h et 15h.



Espace des Rencontres
BAELEN



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.baelen.be



BUDGET PARTICIPATIF - 2^E ÉDITION

DES PROJETS PAR LES CITOYENS, POUR LES CITOYENS !

ENGAGÉE DANS UNE DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LA COMMUNE DE BAELEN DONNE L'OPPORTUNITÉ AUX BAELENOIS ET MEMBACHOIS D'ÉLABORER DES PROJETS D'INITIATIVE CITOYENNE. UN BUDGET DE MAXIMUM 30 000 EUROS EST PRÉVU À CET EFFET. APRÈS UNE PREMIÈRE ÉDITION LORS DE LAQUELLE PAS MOINS DE 4 PROJETS PRÉSENTÉS SUR 5 ONT ÉTÉ RETENUS PAR LE JURY CITOYEN (JARDIN PARTAGÉ DU THIER, AMÉNAGEMENT VERGER PIERRE WINTGENS, ACHAT TENTE STRETCH, CYCLOBUS), À VOTRE TOUR DE SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ !

Vous êtes un club, une association, un groupement informel de citoyens et vous avez des idées pour votre village ou votre quartier ? Alors n'hésitez plus et proposez votre projet !

MODE D'EMPLOI

Quels types de projets proposer ?

Pour être retenus, les projets devront répondre aux conditions suivantes :

- ✔ rencontrer l'intérêt général
- ✔ être localisés sur le territoire de la commune et apporter une plus-value à ce territoire
- ✔ respecter scrupuleusement les règles d'engagements d'un crédit du budget extraordinaire. En cas de doute, des informations pourront être fournies par l'administration communale.
- ✔ relever des compétences communales
- ✔ être cohérents et compatibles avec les réalisations en cours sur le territoire de la commune
- ✔ être soutenus par au moins 10 personnes du quartier/de l'association concerné(e) par le projet

La date limite pour la remise des projets est fixée au 30 septembre 2020.

Les projets déposés seront analysés par la commission de sélection et les porteurs de ces projets seront invités à venir les présenter. La commission de sélection choisira ensuite les projets qui seront retenus en veillant à respecter le règlement mentionné ci-dessous.

APPEL POUR LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE SÉLECTION

Afin de faire connaître ce processus participatif à la population et d'opérer un choix dans les projets présentés, nous recherchons des citoyens motivés !

Conditions de participation :

- ✔ Être domicilié à Baelen-Membach
- ✔ Avoir 18 ans accomplis
- ✔ Être disposé à faire connaître le projet de budget participatif
- ✔ Être prêt à participer à quelques réunions et à prendre connaissance des projets présentés

Cette commission sera constituée comme suit :

- 👤 4 membres de la population sur candidature
- 👤 1 membre de la population tiré au sort
- 👤 3 membres de la CLDR (4837 en actions) n'appartenant pas au quart communal
- 👤 3 membres du conseil communal
- 👤 Le collège communal en tant qu'observateur

Les formulaires de candidature sont disponibles sur www.baelen.be ou en version papier à l'administration communale et doivent être rendus complétés **pour le 9 août au plus tard.**

Pour toute question : jeparticipe@baelen.be



GRANDE JOURNÉE DE NETTOYAGE DE NOS VILLAGES LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE



CETTE ANNÉE, LES ACTIONS DE NETTOYAGE ORGANISÉES DANS NOTRE COMMUNE EN COLLABORATION AVEC LE CONTRAT DE RIVIÈRE VESDRE VIA L'OPÉRATION RIVIÈRES PROPRES ET AVEC L'ASBL BE WAPP/WALLONIE PLUS PROPRE VIA SON GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS (POSTPOSÉ À L'AUTOMNE VU L'ACTUALITÉ SANITAIRE), SERONT GROUPEES LORS D'UNE JOURNÉE « MARATHON » LE SAMEDI 26 SEPTEMBRE.

Pour soutenir ces actions, le groupe Clean Walker Baelen/Membach a décidé de s'associer à ces 2 événements : tous les citoyens concernés par le respect de notre environnement et la propreté de nos villages pourront s'inscrire auprès de Cindy, Fanny ou Audrey (voir coordonnées ci-dessous) pour participer à l'une ou l'autre action (ou les 2, bien sûr, pour ceux qui le souhaitent).

Voici comment se déroulera cette journée du 26 septembre:

LE MATIN DE 9H À 12H : OPÉRATIONS RIVIÈRES PROPRES

- > **Rendez-vous à 9h au parc communal à Baelen** pour constituer et informer les équipes qui se répartiront les différents cours d'eau à nettoyer. Penser à s'équiper de hautes bottes ! Une collation sera distribuée à toutes les personnes prenant part à l'action.

Site internet : www.crvesdre.be

L'APRÈS-MIDI DE 14H À 16H : GRAND NETTOYAGE / WALLONIE PLUS PROPRE



- > **Rendez-vous à Baelen à 14h au parc communal**
- > **Rendez-vous à Membach à 14h devant l'église**

Des équipes partiront de Baelen et de Membach pour ramasser les déchets jetés le long de nos routes

et chemins. Des pinces et des gants seront mis à disposition des équipes, et une collation sera offerte à tous les participants à l'issue de l'action.

En s'associant à ces événements, le groupe Clean Walker Baelen/Membach souhaite mobiliser un maximum de citoyens et les sensibiliser à l'importance du respect de notre environnement.

Nous comptons sur votre présence nombreuse pour faire de cette action groupée un succès : la propreté publique est l'affaire de tous !

D'avance merci à tous les participants qui nous prêteront main forte lors de cette journée !

Inscriptions par mail auprès des personnes suivantes :

Audrey Beckers : audrey.beckers@baelen.be (GSM : 0486/799.932)

Cindy Bours : cindy.bours@hotmail.fr

Fanny Crosset : fanny.crosset@baelen.be

Page Facebook : Clean Walker Baelen/Membach

En fonction de l'actualité, ces actions sont susceptibles d'être annulées.



N'oubliez pas de DÉCLARER VOTRE REMORQUE ou de la révoquer ...



La Fiscalité wallonne à la **RENCONTRE DU CITOYEN**



Centre d'appel Fiscalité : 081 33 00 01

Service public de Wallonie www.wallonie.be



N'OUBLIEZ PAS DE DÉCLARER VOTRE REMORQUE OU DE LA RÉVOQUER !

Vous êtes propriétaire d'une remorque, quelles sont vos obligations vis-à-vis de l'Administration fiscale ?

Les remorques sont classées en 2 catégories en fonction de la masse maximale autorisée (MMA)*. **MMA de maximum 750 kg**

La remorque ne dispose pas d'une immatriculation propre mais doit être munie de la reproduction de la plaque du véhicule tracteur. Cette remorque doit faire l'objet d'une déclaration via notre formulaire en ligne. Pour y accéder, rendez-vous sur l'espace sécurisé : <https://monespace.wallonie.be>. La connexion peut se faire via lecteur eID, It's me ou code sms. S'il s'agit de votre première connexion à Mon Espace, munissez-vous de votre carte d'identité électronique et suivez les indications disponibles dans le « Centre d'aide ». Vous pouvez réaliser votre déclaration en accédant au formulaire disponible dans « Entamer une nouvelle démarche » (en bas à gauche de l'écran d'accueil). Si vous rencontrez des difficultés dans vos démarches, nos collaborateurs sont à votre disposition pour vous aider lors de l'une de nos permanences en nos guichets (info sur www.wallonie.be).

L'acquiescement de la taxe peut se faire immédiatement sur place via nos terminaux de paiement. Le signe distinctif fiscal vous sera délivré par voie postale dès réception du paiement. Ce signe doit être conservé avec les documents de bord du véhicule tracteur.

Deux barèmes sont d'application :

- > MMA jusqu'à 500 kg = 39,34 € Tarif annuel forfaitaire non remboursable.
- > MMA comprise entre 501 kg et 750 kg = 81,58 €

Proratation en cas d'acquisition en cours d'année et remboursement si le signe distinctif fiscal est restitué en cours d'année avec un minimum de taxation de 38,08 €.

Ces barèmes sont indexés chaque année au 1er juillet. Ils sont consultables sur le site internet www.wallonie.be/fiscalite. La taxe est perçue pour une année civile. En cas de dépossession de la remorque ou de fin d'utilisation sur la voie publique, celle-ci doit faire l'objet d'une révocation au moyen du formulaire en ligne. Le signe distinctif fiscal doit, quant à lui, être renvoyé par courrier postal ou déposé à l'une de nos permanences.

LE SAVIEZ-VOUS?

L'ÉMONDAGE DES PLANTATIONS

BIEN DES CITOYENS N'ONT PAS UNE INFORMATION PRÉCISE CONCERNANT CERTAINES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ, DE SALUBRITÉ ET DE TRANQUILLITÉ PUBLIQUES. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE PUBLIER DANS CETTE RUBRIQUE DES EXTRAITS DE L'ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE ADOPTÉE PAR LE CONSEIL COMMUNAL.

L'émondage des plantations se trouvant sur les propriétés, en bordure de voirie.

LES HAIES ET PLANTATIONS BORDANT LA VOIE PUBLIQUE ET DÉLIMITANT LES PRAIRIES ET TERRAINS EXPLOITÉS PAR NOS AGRICULTEURS :

- ✔ La taille doit avoir lieu au minimum une fois par an et avant le 1^{er} novembre.
- ✔ L'entretien du talus ou de l'accotement herbeux de la voie publique sur une largeur de 50 cm doit être assuré également.
- ✔ La largeur de la haie placée à la limite du domaine public ne peut dépasser 20 cm de l'aplomb du pied de la haie, du côté de la voie publique.
- ✔ Les branchages taillés doivent être évacués dans les huit jours sauf s'il s'agit d'accotements herbeux hors agglomération et que les branchages sont déchiquetés à un gabarit inférieur à 1 cm x 2,5 cm.

LES HAIES ET PLANTATIONS BORDANT LA VOIE PUBLIQUE ET DÉLIMITANT LES PARCELLES BÂTIES AINSI QU'LES PARCS ET JARDINS EN ZONE AGGLOMÉRÉE :

- ✔ La plantation des haies ne peut être effectuée à moins de 50 cm de la limite du domaine public.
- ✔ La taille doit avoir lieu autant de fois que nécessaire afin de ne pas laisser déborder la haie ou plantation sur la voie publique à moins de 2,5 m au-dessus du sol.
- ✔ Le ramassage et l'évacuation des déchets et branches résultant de la taille doivent être immédiats.



DISPOSITIONS APPLICABLES À TOUTES LES PLANTATIONS ET HAIES BORDANT LA VOIE PUBLIQUE :

- ✔ La taille des plantations et haies empêchera en permanence tout débordement sur la partie carrossable d'une voie publique à moins de 4,5 m au-dessus du sol et tout débordement à moins de 3 m du sol de toute voie publique non carrossable ou réservée aux piétons, cyclistes et cavaliers.
- ✔ La taille des plantations et haies situées à l'intérieur d'un virage empêchera tout débordement sur le domaine d'une voie publique carrossable à moins de 4,5 m du sol. La même mesure est applicable jusqu'à 10 m de l'amorce de l'intérieur d'un virage.
- ✔ La taille ne peut maintenir de débordements au-dessus d'un accotement ou d'un trottoir en ligne droite ou à l'extérieur d'un virage à moins de 2,5 m du sol ni réduire d'aucune manière la largeur d'un trottoir ou d'un accotement le long d'une voie carrossable.
- ✔ La taille des haies le long d'un chemin non carrossable doit laisser en permanence une distance latérale dégagée de 2 m par rapport à l'axe d'un chemin et ne peut jamais déborder sur le domaine public si le chemin a une largeur légale inférieure à 4 m, même si des plantations existent sur le domaine public.

Le riverain est en outre tenu d'obtempérer aux mesures complémentaires prescrites par l'autorité compétente.

Dans le cas d'une parcelle comportant plusieurs copropriétaires, l'obligation incombe solidairement à chacun d'eux.

BORNE DE RECHARGEMENT POUR VOITURES ÉLECTRIQUES



Les véhicules électriques commencent à se développer un peu partout dans le monde, tous les constructeurs automobiles se sont lancés dans la conception d'un ou de plusieurs modèles. Des bornes de chargement sont donc nécessaires pour pouvoir alimenter son véhicule au même titre qu'une pompe d'essence pour des voitures thermiques. La plupart de ces bornes sont installées dans des zonings par les entreprises elles-mêmes ou encore par les constructeurs de ces véhicules.



Afin de pouvoir répondre à cette demande grandissante, la commune de Baelen s'est équipée d'une borne de rechargement pour véhicules électriques. La borne, qui sera opérationnelle dans le courant du mois septembre, a été installée avec l'aide de la province de Liège, qui prend en charge 75% des coûts de

l'installation. La borne est située sur le parking du parc communal, sur le mur de pierre entourant le presbytère. Il est possible de recharger deux voitures simultanément et deux places ont été réservées à cet effet. Dans un premier temps, la borne sera accessible gratuitement. Après quelques mois d'utilisation, une évaluation sera réalisée afin de voir s'il y a lieu de la rendre payante ou non, en fonction des coûts à charge de la Commune. Le kWh serait alors vendu au prix coutant. Il suffira de suivre les instructions indiquées sur le petit écran et de brancher son véhicule sur la prise de la borne, une charge d'une heure permet de rouler environ 110km, cela varie en fonction du véhicule.

En cas de question, n'hésitez pas à contacter M. **Roland Fanielle**, conseiller en énergie de la Commune à l'adresse energie@baelen.be.

DISTRIBUTION DU BULLETIN COMMUNAL

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les boulangeries de notre commune.

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.


FAIRE PARAÎTRE DE L'INFO DANS LE BULLETIN COMMUNAL

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/74.01.37) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à bulletincommunal@baelen.be un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités... Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou par téléphone au Bourgmestre, qui gère la coordination (0476/40.67.14).

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper !

 Votre commune est également sur facebook !

25 ANS DE MESURES CONTINUES DE LA PESANTEUR À MEMBACH

CE 4 AOÛT 2020, CELA FAIT 25 ANS QUE LE GRAVIMÈTRE À SUPRACONDUCTIVITÉ (OU CRYOGÉNIQUE) DE MEMBACH MESURE LES VARIATIONS DE LA PESANTEUR AVEC UNE PRÉCISION DU CENTIÈME DE MILLIARDIÈME (10⁻¹¹) DE G (G = 9,81 M/S²).

Depuis le 18 septembre 2017, cet instrument reste détenteur d'un double record mondial, en gravimétrie et en physique:

1. Record du gravimètre cryogénique qui aura fonctionné le plus longtemps en un endroit donné.
2. C'est aussi, pour autant que nous sachions, la plus longue lévitation d'un objet supraconducteur dans un champ magnétique. Ce champ est généré par des courants persistants, qui furent injectés en 1995 dans des bobinages supraconducteurs où ils circulent depuis lors sans aucune résistance et donc, sans avoir jamais été dissipés. Bien que ce record ne contredise pas ce qu'attendent les physiciens spécialistes des courants persistants en théorie, un courant supraconducteur peut circuler pour toujours, il trouve sa place dans un « cabinet de curiosité ».

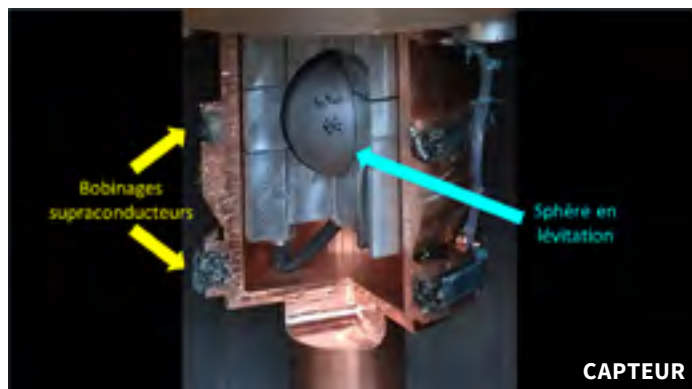


SUPRA GALERIE

Dans le domaine de recherches en géophysique à l'Observatoire, ces mesures sont importantes, entre autres parce qu'elles donnent accès aux variations à long terme de la pesanteur, encore mal connues, causées par des mouvements tectoniques lents ou des variations climatiques. C'est également important pour l'étude du cycle de l'eau, dont les masses variables influencent la pesanteur.

À ce jour, ce gravimètre participe à de nombreux projets de recherche et l'Observatoire royal de Belgique espère pouvoir encore effectuer ce type de mesures pendant de nombreuses années.

Le gravimètre à supraconductivité se situe au bout d'une galerie de 132 m de long, à 48 mètres sous le plateau des Hautes-Fagnes, sur le territoire de la commune de Baelen-Membach. Le capteur de l'instrument est plongé dans l'hélium liquide où règne une température de -269°C soit 4 degrés au-dessus du zéro absolu, ce qui permet l'état supraconducteur des bobinages



Vue éclatée du capteur d'un gravimètre à supraconductivité : la sphère creuse de 4 grammes lévite dans un champ magnétique généré par un courant qui circule dans la paire de bobinages. Photo du capteur de l'ancien instrument d'Uccle, exposé au Planétarium.

Contact scientifique :

MICHEL VAN CAMP

Avenue Circulaire 3

BE-1180 Uccle

Téléphone: +32 (0)2 373 02 65

mvc@oma.be

<http://www.seismology.be>

Crédit photos : E. Coveliers (gravimètre et galerie) & B. Frederick (capteur). Reproduction autorisée avec mention de la source.



BAELEN, LA VIE GRANDEUR NATURE !



CET ÉTÉ A AMENÉ DU CHANGEMENT DANS NOS VIES. CETTE CRISE A MIS À MAL NOTRE MODE DE VIE À TOUS LES NIVEAUX MAIS ELLE NE NOUS A PAS ENLEVÉ LA RICHESSE DE NOTRE BELLE COMMUNE. NOUS AVONS DÉCIDÉ DE RÉALISER UN FOCUS SUR NOS BALADES, NOTRE PATRIMOINE ET NOS ATTRAITS TOURISTIQUES.

BAELEN ET MEMBACH REGORGE DE POSSIBILITÉS DE PROMENADES, EN FORÊT, DANS LES VILLAGES, EN FAGNE, À PIED, À CHEVAL, OU À VÉLO À TRAVERS DES PAYSAGES SOMPTUEUX ET DES SITES NATURELS D'EXCEPTION. PAS TOUJOURS BESOIN DE PARTIR LOIN POUR SE RESSOURCER !



1 À LA DÉCOUVERTE DE BAELEN ET SES DEUX VILLAGES (8KM - 2H)



Cette balade vous emmène à la découverte des villages de Baelen et Membach en profitant des vues magnifiques depuis les points culminants. Peu physique, d'une longueur de 8 km, elle est accessible à tous en toute sécurité. Tout au long de ce parcours, vous aurez l'occasion de découvrir le patrimoine (église, chapelle), ainsi que des points culminants où les vues sont magnifiques.



Au départ du parc communal au centre de Baelen, vous pouvez suivre la balise verte.

2 BALADE AUTOUR DU VILLAGE DE BAELEN (4KM - 1H)



Une petite promenade de 4 km durant laquelle il sera difficile de quitter la vue du clocher tors de l'église de Baelen. Sagement vallonnée, elle permet une découverte aisée du point culminant de Baelen et offre ainsi des panoramas spectaculaires sur un environnement bucolique. Les enfants apprécieront cette balade car, sur son parcours, ils croiseront tantôt des vaches, des ânes, des poules, tantôt des chèvres et des chevaux.



Au départ du parc communal au centre de Baelen, vous pouvez suivre la balise orange.



3 BALADE DES CRÊTES ET PANORAMAS (8KM - 2H30)

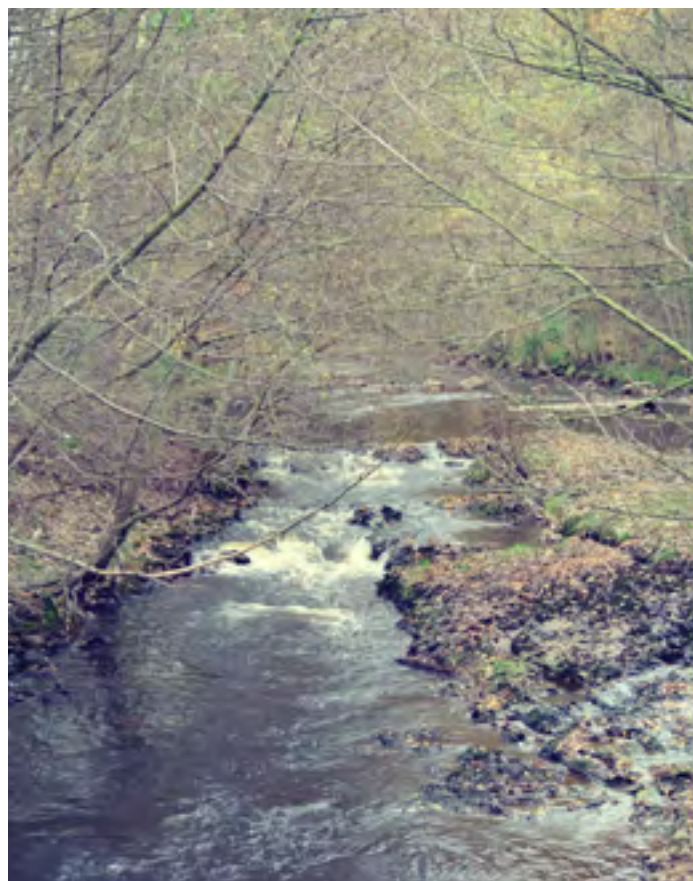


Entre le village de Baelen et le centre de Dolhain, partez à la découverte des crêtes et du hameau de Honthem, au cœur de l'ancien duché de Limbourg, par des chemins aussi beaux que méconnus.

Prenez quelques minutes pour admirer les magnifiques panoramas qu'offrent ces crêtes, avec la ville de Limbourg en ligne de mire mais aussi les superbes paysages laissant apparaître à l'horizon les hauts plateaux fagnards.



Au départ du parc communal au centre de Baelen, vous pouvez suivre la balise jaune.



4 BALADE AU FIL DE L'EAU (9KM - 2H30)

Balade sportive autour du village de Membach, d'une durée d'environ 2 heures 30 pour 9 km, qui vous fera cheminer entre l'Ardenne avec sa forêt de l'Hertogenwald sur la rive gauche de la Vesdre et les paysages de bocages de la fin du plateau de Herve sur l'autre rive. Attention, ce parcours n'est pas accessible aux poussettes ni aux vélos et nécessite des chaussures de marche.



Vous découvrirez les échaliers ainsi que les bornes en pierre délimitant l'ancienne frontière Prussienne.



Le point de départ est situé à Membach, à Perkiets, en bord de Vesdre, à l'entrée de la forêt domaniale de l'Hertogenwald. Vous pouvez suivre la balise rouge.



5 PROMENADE AUTOUR DU VILLAGE DE MEMBACH (4KM - 1H30)



Départ de l'église de Membach. Au fil de votre balade vous découvrirez le chemin du Giesberg qui vous guidera vers la chapelle Notre-Dame des Sept Douleurs. Profitez-en pour contempler la belle vue sur l'Hertogenwald et sur le village. Vous pourrez également découvrir différentes bornes en pierre délimitant l'ancienne frontière Prussienne.





6 CHEMIN DES ÉCHALIERS



Le chemin des échaliers vous propose un itinéraire original, qui relie plusieurs communes à travers champs, selon deux parcours bien balisés. Tout au long du trajet, qui met en valeur ces éléments du patrimoine typiques de nos régions, vous pourrez découvrir ou redécouvrir nos vertes vallées sous un autre angle. Les échaliers sont des dispositifs permettant aux piétons de franchir une clôture ou une haie sans que le bétail puisse s'échapper. Un échalier peut prendre la forme d'une échelle, d'un portail, d'un tourniquet. Au cours de la balade, vous passez ainsi d'échalier en échalier, de prairie traversée en prairie traversée, et de découverte en découverte...

DEUX PARCOURS POUR TRAVERSER TOUTE LA REGION

LA BRANCHE OUEST-EST : DE VERVIERS À EUPEN

L'axe qui nous concerne plus particulièrement est celui qui traverse la région d'ouest en est et relie Verviers à Eupen. Long de 14,5km, il a son point de départ au rond-point du cimetière à Stembert et son arrivée au centre d'Eupen. Entre les deux, vous traverserez Hèvremont, Goé et Membach, d'où part une branche en direction de Baelen.

LA BRANCHE NORD-SUD : DE VAL-DIEU À JALHAY

L'autre axe du chemin des échaliers, plus long, relie le nord et le sud, l'Abbaye de Val-Dieu au lac de la Gilleppe. Ici aussi, les communes traversées s'offrent à vous sous un jour nouveau. De nombreux points d'intérêt touristique sont disséminés sur le parcours, ce qui vous permet de combiner balade et visite.

La carte du chemin des échaliers est également disponible à l'administration communale (1€).

7 BORNES SANS FRONTIÈRE

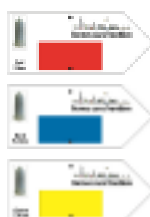


Inaugurées en 2019 dans le cadre du centenaire du traité de Versailles, qui délimita la nouvelle frontière entre la Belgique et la Prusse, ces 3 balades en boucle vous emmènent à la découverte des anciennes bornes frontières.

BOUCLE SUD : 9km, la boucle sud débute au camping Hertogenwald.

BOUCLE NORD : 9,6km, au départ du cimetière de Membach.

BOUCLE CENTRE : 7,4 km, au départ du cimetière de Membach.



Les cartes sont disponibles en version papier à l'administration communale de Baelen.

8 LA MONTAGNE DU DRAGON (14,6KM) ET L'ARBORETUM DE MEFFERSCHIED



Découverte de la promenade didactique de la Montagne du Dragon inaugurée en 2016 et de son célèbre dragon. Seize panneaux jalonnent le parcours et vous font voyager en présentant les différentes espèces de conifères. Ces panneaux abordent aussi différents sujets : la gestion forestière, la flore, la faune, l'histoire ainsi que l'Hertogenwald.

Le dénivelé total de la balade est de 207 mètres pour une longueur de 14,6 kilomètres. De quoi plaire aux randonneurs et aux VTTistes !

En arrivant à l'arboretum de Mefferscheid, vous pouvez admirer des arbres centenaires remarquables ainsi que des sculptures sur bois réalisées par 3 artistes régionaux. Créé à l'origine pour voir quelles espèces de résineux s'acclimataient le mieux à la région, il offre une balade balisée.

Vous y trouverez quelques records de Belgique de circonférence (le pin de Macédoine, le Parasolier du Japon), et des sapins aux dimensions impressionnantes. Si vous souhaitez y accéder en voiture, l'accès à l'arboretum est conseillé par le haut, en passant par Eupen.

9 L'HERTOGENWALD



L'Hertogenwald, forêt domaniale d'une superficie de plus de 13.000 hectares dont 5679 sont situés sur Baelen, offre d'innombrables possibilités de promenades, courtes ou très longues ! Vous y trouverez des paysages diversifiés selon la promenade choisie : forêt de feuillus ou sapinière pessière, fagnes, bord de rivière, lacs ou coupe-feu, l'Hertogenwald a plusieurs visages. Attention, n'oubliez pas qu'il est interdit de se balader sur les coupe-feux, ceux-ci étant réservés à la grande faune !

De nombreux itinéraires balisés, du plus court au plus difficile, s'offrent à vous. Vous trouverez des cartes dans les offices du tourisme de la région, mais aussi beaucoup de propositions d'itinéraires sur Internet. A vous de choisir entre une balade d'une heure ou d'une journée. Pour une excursion plus sportive, essayez une portion du GR573, en vallée de Vesdre.

10 LES HAUTES FAGNES



Baelen fait partie des 12 communes intégrées dans le Parc naturel des Hautes Fagnes. De nombreux endroits connus parsèment le territoire baelenois : Porfays, Le Noir Flohay, le Durèt, le Pavé de Charlemagne, Le Geitzbush, la Fagne des Deux-Séries partagée avec la commune voisine de Jalhay, ainsi que tout le territoire fagnard situé en rive gauche de la Helle, rivière qui définit la limite communale jusqu'à Eupen-Hütte. Vous aurez la possibilité de parcourir en toutes saisons ces superbes étendues des Hautes Fagnes, merveilleux sanctuaire de la nature !

Plus d'informations sur nos balades, rendez-vous sur www.baelen.be rubrique tourisme ou à l'administration communale.

INFO TOURISME

Une antenne touristique de l'Office du Tourisme de Jalhay-Sart, du Syndicat d'initiative de Limbourg et de l'échevinat du Tourisme de la commune de Baelen s'installe sur le parking du barrage de la Gileppe ! L'inauguration a eu lieu le 3 juillet en présence des autorités locales.

Vous y trouverez des brochures touristiques gratuites ainsi que des cartes de promenades des trois communes. L'info tourisme a un tas de choses à vous faire découvrir ! N'hésitez pas à vous y rendre car le barrage de la Gileppe avec tous ses attraits touristiques, attirent de nombreux visiteurs en quête de balades, de calme et de nature... à pied, à vélo ou encore à cheval !

En collaboration avec l'ASBL Gestion du complexe de la Gileppe, les Maisons du Tourisme du Pays de Vesdre et Spa Hautes Fagnes Ardennes.

Plus d'informations sur :

www.tourismejalhaysart.be
+32 (0)479.81.00.98



OÙ DORMIR SI VOUS DÉSIREZ UN WEEK-END NATURE ET BALADE ?

1) CHAMBRES D'HÔTES

- > **La vie est belle** - L'endroit est idéal pour un séjour de détente dans la nature. La maison se trouve en plein cœur du petit village paisible de Baelen. Réservation : +32 (0)87.75.46.37 - +32 (0)472.28.10.20 - contact@vieestbelle.be - www.vieestbelle.be
- > **Villa Lumina** - Clin d'œil à la route 66, Villa Lumina est née d'un amour et d'un rêve. Un endroit de détente unique pour jeunes et moins jeunes, cyclistes, randonneurs ou gens de passage dans notre commune. Réservation : +32 (0)497.88.99.45 - bnbvillalumina@gmail.com - www.villalumina.be

2) BED & BREAKFAST

- > **Casameleon** - Un séjour au calme à proximité des Fagnes, de Francorchamps, d'Eupen, d'Aix-la-Chapelle, Maastricht... point de départ idéal pour vos balades, visites, découvertes de notre belle région et son patrimoine. Réservation : +32 (0)484.07.97.35 - www.paysdevesdre.be/fr/casameleon-casameleon@gmail.com - Facebook : casameleon

3) GÎTE

- > **Les Forges** - Situé entre Eupen et Verviers, le gîte dispose d'une capacité d'accueil de 40 personnes, et est idéal pour les camps, fêtes de famille, ainsi que des groupes. Réservation : +32 (0)87 76 09 09 - www.gite-pour-groupe-baelen.be/
- > **Le dortoir de l'Écurie Du Bois Doré** - Situé à Honthem, en pleine nature, le dortoir de l'Écurie Du Bois Doré est l'endroit parfait pour découvrir Baelen et ses environs. Vous profitez d'un jardin avec une vaste terrasse et d'un barbecue mis à votre disposition. Réservation : jls@ecurieduboisdore.be - +32(0) 496.67.55.00

4) CAMPING ET ZONES DE BIVOUAC

- > **Camping Wesertal** - Un emplacement laissé volontairement proche de la nature et simple n'empêche en rien une infrastructure confortable. Vous y trouverez installations sanitaire, électricité, salon de thé convivial avec feu de bois et un petit magasin. Réservation : +32 (0)87.30.17.36 - www.camping-wesertal.com - mail@camping-wesertal.com
- > **3 zones de bivouac**

La Bergerie – La Soor – La Gileppe

Installées ici et là, dans nos forêts, ces zones bien délimitées permettent aux randonneurs d'installer leur tente gratuitement, le temps d'une nuit. Dormir en tente au milieu de la forêt permet de se ressourcer et de profiter du calme que la nature nous offre.

Même si ces aires de "camping" sont en accès libre et gratuit, il ne faut pas oublier que tout n'est pas autorisé :

- Les aires de bivouac ne sont accessibles qu'aux randonneurs, cyclistes et cavaliers. Aucun véhicule à moteur, caravane ou remorque n'y est autorisé.
- L'accessibilité est également parfois réduite à une ou deux tentes, premier arrivé, premier servi.
- Il va de soi que tout type de végétation doit être respecté et tout abandon de déchets est passible de poursuites judiciaires. En d'autres termes, pour faire du bivouac, il faut impérativement respecter la nature qui vous entoure et ne laisser aucune trace de votre passage.

Plus d'informations sur : www.bivakzone.be



JE COURS POUR MA FORME, UN PROGRAMME D'INITIATION À LA COURSE À PIED, EXISTE À BAELEN DEPUIS SEPTEMBRE 2015 À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE. PAS MOINS DE 180 JOGGEUSES ET JOGGEURS DE TOUS ÂGES ET NIVEAUX SE RÉUNISSENT HABITUELLEMENT CHAQUE SEMAINE ET SONT RÉPARTIS DANS CINQ GROUPES DE NIVEAU. UNE INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE EST ÉGALEMENT PROPOSÉE. VOUS TROUVEREZ PLUS D'INFORMATIONS CONCERNANT LA SESSION D'AUTOMNE DANS CES PAGES.



FRANÇOISE PIRENNE, baelenoise amoureuse de sa commune et coach Je cours pour ma forme depuis le tout début vous en dit plus sur son expérience !

Bonjour Françoise, peux-tu nous raconter comment l'aventure Je cours pour ma forme (JCPMF) a démarré pour toi ?

En 2015, la Commune a décidé de lancer le programme JCPMF à Baelen. Elle a notamment contacté Julien Barthélemy, alors étudiant en sciences de la motricité, afin de l'engager comme coach pour cette nouvelle initiative. Julien, qui savait que je faisais les mêmes études que lui, a alors glissé mon nom et j'ai accepté de rentrer dans cette aventure, avec Samuel Jost également. D'autres coachs nous ont rapidement rejoints vu le succès rencontré.

Qu'est-ce qui t'a attirée dans le coaching ?

J'adhère tout particulièrement au concept proposé par JCPMF. J'aime beaucoup l'idée qu'on y lie le sport avec la convivialité et je pense que l'on a vraiment bien réussi à instaurer cette ambiance ici dans la commune. Nous ne poussons pas les participants à la performance mais plutôt à retrouver ou à garder la forme, ce qui me tient également beaucoup à cœur.

Si tu devais retenir un souvenir particulier de ces cinq années de coaching, quel serait-il ?

J'ai beaucoup de mal à en citer un seul ! J'aime beaucoup les débuts de session et l'excitation qui les accompagne, avec la

découverte d'un nouveau groupe, de nouvelles personnes. J'apprécie le moment lors duquel les coachs sont présentés sur l'estrade du parc communal, lors de la première séance. On ne sait pas encore exactement qui fera partie de notre groupe et on fait donc connaissance. Il faut parfois un peu de temps car certains groupes sont assez importants et on ne peut donc pas connaître tout le monde dès la première séance. C'est cependant l'occasion de donner le ton de la session et d'expliquer le concept aux nouveaux.

Un moment qui m'a également marquée, c'est la fin de session d'automne/hiver 2019. Je coachais alors le groupe 5-10 avec Julien et les participants nous ont préparé une surprise. Ils nous ont déguisés en mère Noël et père Noël, ce à quoi on ne s'attendait pas du tout. La fête qui a suivi reste un super souvenir !

Que dirais-tu aux personnes qui hésitent à se mettre ou se remettre à la course à pied ?

Qu'elles arrêtent d'hésiter ! Sincèrement, il ne faut pas avoir peur car les groupes sont adaptés aux différents niveaux. De nouveaux sous-groupes ont même été créés dernièrement afin que chacun puisse s'épanouir. Même si un jour quelqu'un a un coup de mou, on s'adapte et on ne laisse personne sur le côté. Les coureurs les plus rapides, les locomotives comme on les appelle, font alors demi-tour pour venir rechercher tout le monde. On nomme cette manœuvre l'élastique en jargon JCPMF. Le but est que personne ne reste seul à l'arrière et les coachs sont toujours là pour donner des encouragements. J'invite donc tout le monde à venir découvrir JCPMF à Baelen. Si la course ne convient pas à certains,

ce qui peut arriver, la session de marche nordique, également organisée au départ du parc communal, peut constituer une belle alternative.

En cette période de crise sanitaire, les activités sportives ont été parmi les premières à pouvoir reprendre. Comment as-tu vécu cette période particulière et quelles mesures ont été mises en place ?

Lorsque nous avons été contactés pour reprendre la session interrompue après une seule séance en mars, je me suis d'abord réjouie mais le stress m'a ensuite gagnée. Je ne savais pas trop comment la reprise allait se passer. Vu les mesures imposées, j'avais peur que la convivialité, point clé de JCPMF, ne soit plus au rendez-vous. Finalement, la création de plus petits groupes (NDLR : huit groupes d'une dizaine de personnes au lieu de cinq habituellement) a permis de conserver cette convivialité.

Chaque personne inscrite a pu décider de reprendre la session, de reporter son inscription à l'automne ou de se faire rembourser. Je trouve cela chouette car chacun a eu le choix, selon son propre ressenti.

Avec mon plus petit groupe assez homogène, tout s'est très bien passé et le plaisir était de la partie.

Peux-tu décrire l'expérience JCPMF en trois mots ?

Tout d'abord sportif, ça reste la base. Convivial, un maître mot également, et enfin santé ! Le principe est vraiment de lier les trois.

Après cinq ans de bons et loyaux services, tu as décidé de stopper le coaching au sein de JCPMF. Quels sont tes projets pour la suite ?

J'ai effectivement décidé de faire une pause, simplement pour voir d'autres horizons, avoir d'autres projets. Au vu des mesures sanitaires actuelles, la suite reste cependant un peu floue. Mon intention est de faire davantage de natation et sans doute aussi de pratiquer la course à pied de mon côté. J'aimerais également reprendre la couture avec ma maman, ce qui n'était pas possible jusque-là avec nos programmes respectifs assez chargés. Les idées sont là, l'avenir nous dira ce qu'il sera possible de faire.

Jevoudrais terminer en rappelant que j'ai adoré faire partie de cette équipe très dynamique. Chaque groupe a son petit truc à lui et chaque session est donc unique. Une tournante est instaurée parmi les coachs pour apporter régulièrement une nouvelle approche aux participants et j'ai eu la chance d'accompagner trois groupes différents. J'ai toujours connu quelque chose d'unique, JCPMF reste une expérience à chaque session !

Merci beaucoup pour ta disponibilité, Françoise, et bonne continuation !



LE SORBIER DES OISELEURS (SORBUS AUCUPARIA)

LE SORBIER DES OISELEURS APPARTIENT À LA FAMILLE DES MALACÉES QUI VIENNT DU LATIN « MALUM » QUI VEUT DIRE LA POMME. EN EFFET, LE SORBIER FAIT PARTIE DE LA MÊME FAMILLE BOTANIQUE QUE SES COUSINS LES POMMIERS, POIRIERS, COGNASSIERS, AUBÉPINES ET NÉFLIERS. UNE CARACTÉRISTIQUE COMMUNE À CES ARBRES EST DE PRODUIRE DES FRUITS CHARNUS CONTENANT DES PÉPINS. IL PEUT ALLER DE 5 À 15M DE HAUTEUR MAXIMUM EN CAS D'INDIVIDU ISOLÉ AVEC SOUVENT PLUSIEURS TRONCS. SON ÉCORCE EST LISSE ET GRISÂTRE. IL Pousse EN FORÊT, CLAIRIÈRE ET LISIÈRE DE BOIS. ON LE TROUVE ÉGALEMENT DANS LES ZONES URBANISÉES COMME ARBRE D'ORNEMENT DANS LES PARCS.

Les feuilles composées présentent de 9 à 21 folioles légèrement duveteuses sur la partie inférieure avec une foliole terminale sur le sommet. Elles sont dentées sur les bords jusqu'à la base.

La floraison a lieu à la mi-juin. Les fleurs blanches dont l'odeur forte n'est pas trop appréciée des humains sont en corymbes, ce qui veut dire qu'elles sont toutes sur un même plan comme une ombelle. Les fleurs mellifères attirent bien sûr pas mal de butineurs tels que les abeilles domestiques et sauvages, les bourdons, les guêpes, les syrphes ou encore les papillons. Ils participent ainsi à la fécondation de beaucoup de plantes en visitant une multitude de fleurs. Sans eux, nous n'aurions pas la grande variété de fruits que nous procure la nature. On dit que si les abeilles et autres insectes pollinisateurs disparaissaient, ce serait 80% de nos fruits qui disparaîtraient.

Les fruits, appelés sorbes, sont de petites baies rouges regroupées les unes contre les autres formant des grappes. Ces baies sont très appréciées des oiseaux tels que les grives, merles et autres étourneaux. Elles étaient utilisées par les tendeurs et les braconniers afin d'attirer les oiseaux et plus particulièrement les grives. Les oiseaux sont friands de ces fruits, il suffisait d'en accrocher sur une branche enduite de glu (fabriquée avec l'écorce du sorbier ou des baies blanches du gui) ou d'en placer sur un collet pour capturer les volatiles.

QUELLES SONT LES UTILITÉS DU SORBIER ?



Tout d'abord, le bois, dur et résistant, était utilisé pour la fabrication de manches d'outils, de sabots, de rayons de roues de charrettes ou encore de roulements résistant bien à l'usure. Il était également utilisé par les charbonniers fagnards qui fabriquaient le charbon de bois. On le retrouve encore dans la fabrication d'instruments de musique comme les flûtes, clarinettes, violons et archets.

Les fruits ne se consomment pas directement parce qu'ils ont un goût âpre et amer et surtout parce qu'ils contiennent de l'acide cyanhydrique et parasorbique (acide du sorbier) qui provoquent des vomissements, des troubles respiratoires et

des irritations sur les muqueuses du système digestif. Pour les consommer, il faut les cuire en gelée ou en confiture en prenant soin d'ôter les pépins. Les acides seront neutralisés après une longue cuisson de 30 minutes. Souvent on ajoute 50 % de pommes pour en faire une compote. Certains en font également une liqueur ressemblant à du kirch ou encore un sirop. Dans l'industrie alimentaire, on utilise le sorbitol (tiré du nom du sorbier) présent dans les sorbes comme édulcorant pour remplacer le sucre dans certaines boissons et aliments conseillés aux diabétiques.



En pharmacie, comme les sorbes contiennent beaucoup de tanins, elles étaient utilisées comme remède contre les troubles du foie et des intestins grâce à leurs propriétés à stimuler la bile du foie et la régulation des intestins. En France, à Toulouse, on dit qu'il y avait jadis un vendeur de rue qui proposait un remède à base de sorbes. Il s'annonçait en criant « *Qui a perdu la clé* » sous-entendu, pour ouvrir la porte intestinale. Attention toutefois car pris à l'excès, l'effet est contraire au remède escompté car les sorbes contiennent également du sorbitol qui est un composant chimique qui a des effets laxatifs.

FOLKLORE, CROYANCES ET TRADITIONS

Jadis, les bouviers (personne qui conduit les bœufs) tapaient les bœufs avec une badine (bâton) de sorbier car celui-ci avait le pouvoir de protéger les animaux de la foudre. Il était aussi de coutume de baptiser un jeune veau en le tapant avec une branche de sorbier tout en prononçant le nom donné à l'animal afin de le protéger contre toute maladie.

À la fête du 1^{er} mai, il était de coutume de faire sauter les moutons dans un arceau de bois de sorbier, ce qui avait pour croyance de protéger le troupeau.

Placer une branche de sorbier sur le toit de sa maison, attacher un rameau sur le bord de son lit ou encore fabriquer une croix en sorbier avait pour but de se protéger des mauvais esprits et de la foudre.

On racontait aussi qu'il fallait enfoncer un pieu de sorbier dans la poitrine d'un cadavre pour l'aider à trouver son âme pour qu'il ne vienne plus hanter les lieux où il habitait. Le pouvoir du sorbier a fait courir la légende selon laquelle on venait à bout d'un vampire en lui enfonçant un pieu dans le cœur.

En Allemagne, on raconte que les fermières utilisaient des barattes à beurre en bois de sorbier car le bois de sorbier avait la vertu magique d'empêcher les fées et les sorcières d'altérer la qualité du beurre.

Enfin en Angleterre, il paraît que les promeneurs utilisaient des bâtons de marche en sorbier de manière à être protégés durant leurs randonnées.

Même s'il est discret dans nos forêts, le sorbier est un arbre rustique et résistant qui a servi à de nombreuses utilisations pour nos aïeux et qui peut encore nous servir comme ornement dans nos parcs et jardins.

Source SPW environnement. ■

Christian Desart | Guide Nature



LA BIBLIOTHÈQUE

Se situe **rue de la Régence** (rampe à droite de l'Administration communale – ancienne école maternelle). **Tél. 087/76.01.23**

Lundi de 13h30 à 17h30

Mardi FERMÉ

Mercredi de 10h00 à 18h30

Jeudi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 15h00 à 17h30

Samedi de 09h30 à 13h30

Retrouvez également les actualités de la bibliothèque et ses conseils de lecture sur sa page Facebook !

FUREUR DE LIRE ? KÉSAKO ?

LA FUREUR DE LIRE SE DÉROULE CHAQUE ANNÉE VERS LA MI-OCTOBRE ET PREND PLACE DANS DIFFÉRENTS LIEUX DE WALLONIE ET DE BRUXELLES, DANS UN ESPRIT DE FESTIVITÉ ET DE PROXIMITÉ AVEC LE PUBLIC. DURANT 5 JOURS, CE SONT PLUSIEURS CENTAINES D'ANIMATIONS EN LIEN AVEC LA LECTURE, POUR LA PLUPART GRATUITES, QUI SONT PROPOSÉES AUX BÉBÉS, AUX ENFANTS, AUX ADOLESCENTS ET AUX ADULTES.

Des rencontres avec des auteurs et des illustrateurs, des lectures à voix haute, des expositions, des ateliers, des formations, des jeux, des concours... Ces animations sont majoritairement organisées et accueillies par les bibliothèques de Wallonie et de Bruxelles, mais des librairies (labellisées) et des associations, participent également à la Fureur de lire.

Le thème de cette année 2020 est « Lectures et territoires » ; Les paysages, les voies fluviales et routières, les zones rurales et industrielles, les histoires, les légendes, les faits divers locaux sont parfois sources d'inspiration pour les auteurs et les illustrateurs. Invitation à partir sur les traces de ces livres et de ces albums sources de plaisir, réflexions, émotions, sensations pour les lecteurs.

Pour être toujours au courant des dernières activités de la bibliothèque, suivez-nous sur sa page Facebook : Bibliothèque communale de Baelen.

Pour toute question ou réservation, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque par mail : bibliotheque@baelen.be ou par téléphone : 087/76.01.23

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE SEPTEMBRE – OCTOBRE

7 OCTOBRE 2020

GRANDE HEURE DU CONTE DE 14 À 15H

Organisée pour les enfants de 4 à 6 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23 ou par mail : bibliotheque@baelen.be

7 OCTOBRE 2020

PETITE HEURE DU CONTE DE 15H30 À 16H30

Organisée pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés de leurs parents à la bibliothèque communale de Baelen. La conteuse Frédérique Henriot enchantera les petits et grands.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23 ou par mail : bibliotheque@baelen.be

FUREUR DE LIRE 2020 : DU 14 AU 18 OCTOBRE 2020

THÈME : LECTURES ET TERRITOIRES

14 OCTOBRE 2020

PAYSAGE DES CONTES DE 14 À 15H.

Une heure de conte pour les enfants de 6 à 10 ans consacrée aux albums mettant en scène des voyages et des paysages connus ou inconnus.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23 ou par mail : bibliotheque@baelen.be

15 OCTOBRE 2020

BIBLIOTHÉRAPIE ET SLOW READING À PARTIR DE 19H

Conférence interactive sur les vertus de la lecture avec Eloïse Steyart (Le mot qui délivre)

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23 ou par mail : bibliotheque@baelen.be

17 OCTOBRE 2020

CAFÉ LECTURE (BIBLIO FÊTE)

Une rencontre conviviale autour d'un café/thé ou un cacao et des viennoiseries, pour discuter des coups de cœur de tout un chacun.

Activité entièrement gratuite

Inscriptions préalables au : 087/76.01.23 ou par mail : bibliotheque@baelen.be



La bibliothèque est aussi une grainothèque

Vous pouvez y échanger des graines de fruits, fleurs ou légumes issus de votre jardin. En retour, vous choisissez d'autres graines et, une fois rentré chez vous, il ne reste plus qu'à semer, regarder pousser, récolter... Puis échanger à nouveau !

C'EST GRATUIT, BASÉ SUR LE PARTAGE, ET CELA PERMET DE TROUVER DES SEMENCES VARIÉES ET ADAPTÉES À NOTRE TERRITOIRE.



DATE	DÉTAILS	LIEU	HORAIRE	ORGANISATEUR + INFOS
07/09/2020	<i>Reprise de la gymnastique des Dames Aînées</i>	Baelen, salle de gymnastique communale	19h	Voir article
13/09/2020	<i>Marché Saveurs Nature</i>	Baelen, Espace des Rencontres	10h-18h	Voir article
14/09/2020	<i>Reprise des cours Tai Chi Chuan</i>	Baelen, salle de la Cantellerie	19-20h30	La recherche du Tao (voir article)
20/09/2020	<i>Marche Nordique</i>	Baelen, parc communal	9h	Voir article
23/09/2020	<i>Je cours pour ma forme</i>	Baelen, parc communal	19h	Voir article
26/09/2020	<i>Grand Nettoyage de Printemps</i>			Voir article
02/10/2020	<i>Cours de hatha yoga</i>	Salle de la Cantellerie	18h45-20h	Voir article
04/10/2020	<i>Balade</i>	Départ de Baelen, parc communal	13h30	Voir article
04/10/2020	<i>Balade mycologique</i>	Départ du camping Hertogenwald	13h30	Voir article
07/10/2020	<i>Grande heure du conte</i>	Baelen, bibliothèque communale	14h-15h	Bibliothèque communale (voir article)
07/10/2020	<i>Petite heure du conte</i>	Baelen, bibliothèque communale	15h30-16h30	Bibliothèque communale (voir article)
14/10/2020	<i>Paysage des contes</i>	Baelen, bibliothèque communale	14h-15h	Bibliothèque communale (voir article)
15/10/2020	<i>Bibliothérapie et Slow reading</i>	Baelen, bibliothèque communale	19h	Bibliothèque communale (voir article)
17/10/2020	<i>Café lecture (biblio en fête)</i>	Baelen, bibliothèque communale		Bibliothèque communale (voir article)



Avis aux personnes et organisateurs de

! BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air**Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)**

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents :

« **Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos** », ainsi que « **les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative** » à respecter.



COVID EVENT RISK MODEL

ATTENTION

VU LA CRISE SANITAIRE ACTUELLE ET LA MISE EN PLACE DES MESURES DE SÉCURITÉ, DÉSORMAIS, POUR TOUTE MANIFESTATION PUBLIQUE, EN PLEIN AIR OU EN LIEU CLOS, SOUMISE À AUTORISATION PAR LE COLLÈGE, VOUS DEVEZ REMPLIR LE FORMULAIRE HABITUEL ET COMPLÉTER LE FORMULAIRE COVID EVENT RISK

VIA LE SITE www.covideventriskmodel.be/

Vous devez envoyer ces formulaires datés et signés. Après examen de votre demande, et en cas d'accord, l'administration vous renvoie un exemplaire signé. L'avis de l'administration sera également transmis à la direction de la zone de police Pays de Herve.

Merci à vous et de votre compréhension.

BALADES**Envie de découvrir votre village et votre région ?**

Venez nous rejoindre ! Nous organisons une balade le premier dimanche de chaque mois. Voici nos prochaines dates :

4 OCTOBRE ET 8 NOVEMBRE

(sous réserve d'évolution des mesures de lutte contre le coronavirus)

Rendez-vous au **parc communal de Baelen**, rue de l'Église, à **13h30**. Les balades durent environ **2 heures** (8km). Munissez-vous de chaussures de marche ou de bottes. Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0488/88.68.45

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

**COURS DE TAI CHI CHUAN
SYSTÈME SUN À BAELEN****REPRISE DES COURS LE LUNDI 14/09/2020**

Cours de 19h à 20h30, salle de la Cantellerie.

Le Tai Chi Chuan, art martial-roi pour les Chinois, est une science de la biomécanique, une méditation en mouvement. Tai Chi Chuan système Sun : le taichi « des petits pas agiles » et de « l'ouverture du coeur »

Cours d'essai gratuit - Ouvert à tous
N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Informations : www.larecherchedutao.com ou 087/46 38 82

**GYMNASTIQUE DES DAMES AÎNÉES**

Vous désirez dégager un peu de temps pour vous et vous mettre en forme, alors rejoignez-nous, tous les lundis, sauf les congés scolaires.

DÉBUT DES COURS : LUNDI 7 SEPTEMBRE 2020 À 19H.

Lieu : salle de gymnastique communale.

Renseignements auprès de Lucile DUHEYM,
présidente : 087/762542



Oktoberfest
Rendez-vous en/in 2021

2020
COMETEXX30MEMBACH

Vu la crise sanitaire actuelle, le comité des 3x20 annule sa fête.

Angesichts der aktuellen Gesundheitskrise findet das Fest der 3x20 dieses Jahr nicht statt.



COURS DE HATHA YOGA

ENEZ DÉCOUVRIR LA MAGIE DE LA CONNEXION ENTRE LE CORPS, LA RESPIRATION, ET L'ESPRIT !

Quand ?
MARDI ET VENDREDI DE 18H45 À 20H
(à partir du vendredi 2 octobre)

Où ?
SALLE DE LA CANTELLERIE
Les cours sont donnés par Monica (Maha Vani) professeur de hatha yoga diplômée.

N'hésitez pas à vous joindre à nous le 25/9 et le 29/9 pour une classe GRATUITE.
Tel. 0455.11.81.42
almayoga88@hotmail.com
almayogabe.wordpress.com



ACCUEILLEZ UN·E JEUNE ETUDIANT·E AFS PENDANT QUELQUES MOIS ET VIVEZ :



un échange culturel



une ouverture sur le monde

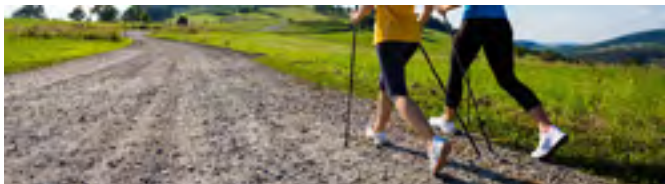


une découverte linguistique

Contactez-nous accueil@afs.org - 02/743.85.43



MARCHE NORDIQUE



APRÈS L'ANNULATION DE LA SESSION DE PRINTEMPS À CAUSE DE LA CRISE SANITAIRE, LE COURS D'INITIATION À LA MARCHE NORDIQUE REVIENT À BAELEN DÈS LE 20 SEPTEMBRE, DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES QUI SERONT EN VIGUEUR À CE MOMENT-LÀ !

DEUX GROUPES DE NIVEAU SONT PROPOSÉS :

GROUPE 1 : Vous souhaitez être actif/ve mais sans partir sur de trop longues distances (maximum 8 km)

GROUPE 2 : Pour vous marche nordique rime avec transpiration et progrès au niveau de votre technique. Le rythme/les distances dans ce groupe seront donc un peu plus soutenus.

Que vous choisissiez un groupe ou l'autre, la convivialité restera le maître mot, pas d'esprit de compétition en vue. En cas de doute, les coachs pourront vous aiguiller vers le groupe qui vous conviendra le mieux. Il est possible que les groupes soient réunis lors de certaines séances en cas d'indisponibilité d'un coach.

INFOS PRATIQUES :

- Séances encadrées tous les dimanches à 9h et mercredis à 19h pendant 3 mois au départ du parc communal de Baelen
- Première séance : le **20 septembre à 9h** - inscription obligatoire, places limitées !
- Prix : **30 €** pour une session de 3 mois (encadrement et assurance compris)
- Matériel à prévoir : chaussures adaptées à la marche, bâtons de marche nordique (conseils d'achat possibles auprès des coachs)
- Inscriptions obligatoires et limitées via un formulaire sur **www.baelen.be**.
- Plus d'infos : **arnaud.scheen@baelen.be** ou **0494/086872**

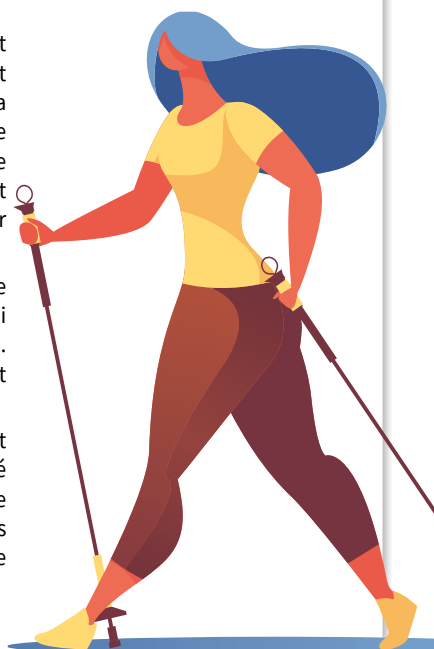
LA MARCHE NORDIQUE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit d'une pratique de marche dynamique en pleine nature. Elle allie de manière idéale un travail d'endurance accessible au plus grand nombre, la marche, et un renforcement musculaire de l'ensemble du corps.

Le principe est simple : il s'agit d'accentuer le mouvement naturel des bras pendant la marche et de propulser le corps vers l'avant à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et de marcher plus longtemps.

L'ensemble du corps entre en action, renforçant ainsi 80% des chaînes musculaires. La dépense énergétique est équivalente à un petit footing.

Cette activité procure plaisir et bien être du fait de la simplicité de sa technique et s'adresse ainsi à tous les publics, quels que soient votre âge et votre condition physique.



CE 23 SEPTEMBRE, JE COURS POUR MA FORME REPART POUR TROIS MOIS DE PLAISIRS SPORTIFS EN TOUTE DÉCONTRACTION À BAELEN !

Les inscriptions se font uniquement via le lien suivant :

<https://bit.ly/2Dv8Xir>.

Pour cette nouvelle session, cinq niveaux vous sont toujours proposés : **0-5 km, 4-8 km (programme 5-10 adouci), 5-10 km, 7-10 km (programme 5-10 renforcé) et 10+.**

Les objectifs du programme peuvent être résumés en deux mots : santé et convivialité.

Courez nous rejoindre !

INFOS PRATIQUES :

Lieu de rendez-vous : Parc communal de Baelen (près de l'église)

Quand : Les mercredis à 19h et dimanches à 10h pendant 3 mois à partir du mercredi 23 septembre

Combien : 40 euros/personne (comprend une assurance et 2 séances encadrées/semaine)

Selon les mesures sanitaires en vigueur à la date de la reprise, le fonctionnement habituel pourrait être adapté.

Une question ?

0494/086872 ou **arnaud.scheen@baelen.be**

Nous nous réjouissons de vous rencontrer !

L'équipe des coachs



AU THIER FLEURI

APPEL AUX DONS D'OUTILS DE JARDINAGE

VOUS AVEZ DES OUTILS DE JARDINAGE DONT VOUS NE SAVEZ PLUS QUOI FAIRE ?

Faites-en don au jardin partagé « Aux Légumes du Thier'roir » (Thier Fleuri) de Baelen !



Brouette, arrosoirs, râteaux, pelles, truelles, tous sont les bienvenus !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter **Nathalie Massenaux** (nathaliemassenaux@gmail.com) ou **Marjorie Gangolf** (marjorie.gangolf@gmail.com).

JOGGING BAELENOIS : EDITION SPÉCIALE 2020

UN JOGGING BAELENOIS, ÇA NE S'ANNULE PAS !

LE 8 JUILLET 2020, LE COMITÉ DU CLUB CYCLISTE BAELENOIS (ORGANISATEUR DU JOGGING) A PRIS SA DÉCISION : UN JOGGING BAELENOIS, ÇA NE S'ANNULE PAS, ÇA SE TRANSFORME !



Équipe du balisage



Placement des panneaux



Christiane Sparla



Groupe de coureurs

L'idée était lancée : un balisage kilométrique et un traçage complet, en place du 7 au 14 août 2020, qui permettent aux sportifs amateurs et confirmés de venir courir le parcours du jogging à tout moment et dans le respect des conditions sanitaires actuelles. Un formulaire en ligne servirait à valider sa participation. Communiquée via la page Facebook JoggingBaelenois et sur le site www.joggingbaelenois.be, l'initiative a directement suscité encouragements et commentaires positifs. Le 6 août 2020 dans la soirée, tout était en place... Il ne manquait plus que les sportifs !

LE FAIR-PLAY, L'ÉMULATION ET LE PLAISIR AU RENDEZ-VOUS !

Dans la pratique, du 7 au 14 août 2020, chaque joggeur était responsable de son propre chronométrage. Une capture d'écran avec le temps ainsi que le parcours comme preuve de sa course et hop, atterrissage dans le classement général. Le fair-play et l'honnêteté ont été total !

Certains ont même validé plusieurs passages sur le parcours, s'améliorant à chaque nouvel essai. D'autres y sont revenus après la publication des classements intermédiaires afin de chatouiller le chrono des concurrents provisoirement devant eux.

Pour les adeptes de la course-plaisir, un jeu d'observation avec des photos d'endroits singuliers du tracé à remettre dans le bon ordre était proposé... Car oui, il n'y a pas que le chrono dans la vie...

Enfin, les quatre segments Strava spécifiquement créés pour cette « Édition Spéciale » ont connu également beaucoup de rebondissements dans le classement des athlètes. Cette petite initiative parallèle a permis aux Baelenois, qui ont le parcours à chaque instant sur le pas de leur porte, et aux habitués d'avoir un peu de challenge supplémentaire.

LE SUCCÈS DANS LES CHIFFRES

L'Édition Spéciale 2020 du Jogging Baelenois a enregistré 105 participations validées, malgré une semaine caniculaire. Au final, en ne gardant qu'un temps par joggeur (le meilleur évidemment), nous retrouvons 92 sportifs au classement général. Les Baelenois ont été au nombre de 24 à participer officiellement, mais il y a eu tous les autres, ceux qui en ont profité pour tenter le parcours juste pour eux, pour le fun et le plaisir du sport !

Enfin, le jeu d'observation a enregistré 31 réponses dont 9 étaient correctes.

LES PODIUMS HOMMES ET DAMES

	Hommes		Dames	
1.	Mikail Demirkazan	26:38:00	Noémie Havet	33:46:00
2.	Francis Rauw	26:50:00	Vanessa Suleau	35:14:00
3.	Xavier Wiertz	27:09:00	Céline Fey	35:49:00

LES PERFORMANCES DES HABITANTS DE BAELEN-MEMBACH



Les gagnants du tirage au sort parmi les bonnes réponses du jeu d'observation :

Michelle Derichs, Christiane Sparla et André Pirnay

Quelques photos et les classements complets et détaillés se trouvent sur www.joggingbaelenois.be ainsi que sur la page Facebook du Jogging Baelenois.

JOGGING BAELENOIS / EDITION SPECIALE 2020
Classement des BAELENOIS

Catégorie	Prénom	Nom	CP	Temps	CLASSEMENT GENERAL	CLASSEMENT DES BAELENOIS
Hommes	Xavier	Wiertz	4837	27:09:00	3	1
Hommes	Julien	Wimmer	4837	29:02:00	6	2
Hommes	Yoann	Dejalle	4837	30:05:00	7	3
Hommes	Christophe	Wery	4837	30:51:00	8	4
Hommes	Sebastien	Nols	4837	31:37:00	11	5
Hommes	Cédric	Voss	4837	33:19:00	16	6
Hommes	Adrien	Mertes	4837	33:37:00	17	7
Dames	Noemie	Havet	4837	33:46:00	19	8
Dames	Michelle	Derichs	4837	37:22:00	37	9
Dames	Virginie	Demoulin	4837	38:24:00	49	10
Dames	Ariette	Meessen	4837	38:33:00	46	11
Dames	Christiane	Sparla	4837	38:49:00	49	12
Hommes	Arnaud	Scheen	4837	39:15:00	52	13
Hommes	Gaëtan	Schoonbroodt	4837	39:16:00	53	14
Hommes	Bernard et Narcos	Ledoux	4837	39:41:00	54	15
Hommes	André	Pirnay	4837	40:22:00	58	16
Hommes	Serge	Cnyrim	4837	41:01:00	61	17
Hommes	Edgard	Schlossmacher	4837	44:40:00	70	18
Dames	Sophie	Boniver	4837	47:22:00	79	19
Dames	Anne-Laure	Mignot	4837	48:05:00	82	20
Dames	Anaëlle	Schyns	4837	48:07:00	83	21
Dames	Françoise	Cramillon	4837	48:24:00	84	22
Dames	Emilie	Galere	4837	51:49:00	88	23
Dames	Sandrine	Dinon	4837	67:42:00	91	24



CE 1^{ER} AOÛT S'EST DÉROULÉ, SOUS UNE JOURNÉE ENSOLEILLÉE ET AVEC LA DISTANCIATION RESPECTÉE, NOTRE FUNDAY ANNUEL.

Divers groupes se sont affrontés, dans la bonne humeur et avec un grand plaisir. Chaque team, composé du maître et de son compagnon canin, a dû montrer son adresse et son savoir-faire lors de jeux et d'épreuves. L'ambiance fut excellente.

Tous furent récompensés à la fin du parcours. Le team gagnant, Marie-Noël avec Tomy et Elliot, a reçu un prix, des jeux et des friandises.

L'après-midi se termina par de délicieux gâteaux préparés par quelques membres experts.



POUR LES CONDITIONS GÉNÉRALES ET RENSEIGNEMENTS :

kjetco296180171.wordpress.com

ou GSM : 0495 855 890

Edith



AVIS AUX CHAMPIGNONNEURS ET AUTRES MYCOPHILES

Vu le succès répété des balades mycologiques, le L.A.C. remet le couvert :

LE DIMANCHE 4 OCTOBRE 2020, DANS L'HERTOGENWALD, RAMASSONS ENSEMBLE LES CHAMPIGNONS DES BOIS !

Nos deux spécialistes habituels seront présents pour vous guider et vous conseiller :

Diego Costales, intéressé par les champignons depuis l'adolescence, est licencié en mycologie de l'université de Lille (formation qui n'existe plus en Belgique) et consultant pour le Centre Anti-poisons (rassurant pour certains...). Également moniteur de pêche à la mouche, il organise des initiations plus poussées à la mycologie à Erezée, ainsi qu'un festival de la tomate.

Roger Demaret, formé à l'amour des fleurs de montagne par un botaniste, a parcouru les bois dès l'âge de 16 ans à la recherche de champignons, avec de grands connaisseurs qui l'ont rapidement mené du stade mycophage au stade mycophile. Il organise et guide depuis plus de 20 ans des balades à la découverte des champignons ou des plantes sauvages comestibles et toxiques à Rendeux.



Ils seront à votre service pour accompagner tous vos pas en forêt et vous faire découvrir d'excellents champignons souvent méprisés parce que méconnus. Ils vous conseilleront également quant à votre récolte personnelle et pourront vous aider à trier votre panier.

13 heures 30 : Rendez-vous au parking du camping Hertogenwald, Oestrasse 78, 4800 Eupen. - Vers 16 H : fin de la récolte



ATTENTION ! DANS LE CADRE DES MESURES SANITAIRES ACTUELLES :

- Comme événement public, nous limiterons le nombre de participants à 50 : premier inscrit, premier servi. S.v.p. ne pas s'inscrire si vous n'êtes pas certain de venir !
- Le port du masque est exigé sur le lieu de rassemblement et au moment de se réunir autour des guides pour des explications.
- Durant la partie « sportive », la randonnée, le masque n'est pas obligatoire mais chacun est prié de respecter les distances barrières et d'éviter d'évoluer à plus de 10.
- Enfin, il n'y aura pas de dégustation après la balade : son organisation est rendue très compliquée.

À EMPORTER

- > chaussures et vêtements adaptés aux promenades en forêt
- > panier ou seau plutôt que sac en plastique et bonne humeur !



PAF

5 € comprenant la guidance (gratuit en dessous de 12 ans)

Inscriptions obligatoires : auprès de **Nathalie Thönnissen 0486 902 363** et de **Richard Julémont 0484 207 291 ou 087 700 651.**

Roger Demaret & Diego Costales

17 LIEUX D'ART SE PRÉSENTENT DANS LA RÉGION D'EUPEN :

CHAQUE 1^{ER} DIMANCHE DU MOIS DE 14H À 17H! ENTRÉE LIBRE!

Tous les premiers dimanches du mois entre 14 et 17h, visitez gratuitement 17 lieux consacrés à l'art dans le cadre de l'initiative Kunstroute Weser-Göhl. Deux d'entre-eux se trouvent sur notre commune, à savoir la fondation P.J. Hodiamont et le couvent du Garnstock.

Plus d'informations :
www.kunstroute-weser-goehl.de



CHIENSHEUREUX APRÈS CONFINEMENT !



À L'HEURE OÙ J'ÉCRIS CES LIGNES, EN ACCORD AVEC LES AUTORITÉS, NOUS AVONS REPRIS PLEINEMENT NOS ACTIVITÉS.

Notre structure, les règles de fonctionnement que nous appliquons déjà au quotidien et nos installations, nous ont permis de redémarrer assez rapidement l'intégralité des activités que nous vous proposons de partager en famille avec votre compagnon à 4 pattes.



Tout en préservant votre santé, nous vous permettons en cette période morose de restrictions de vous distraire en famille, et veiller ainsi à votre santé intellectuelle.

Nous vous amenons à tout vivre en compagnie de votre chien, de respecter les autres citoyens et d'imposer à votre chien un comportement qui vous permettra de l'emmener partout !

Vous trouverez sur notre site internet www.chiensheureux.be les différents renseignements concernant nos activités.

Sur notre page Facebook, chiensheureux.be-centre d'instruction-Membach, vous pourrez consulter de nombreuses photos de ces moments de loisirs que nous vivons avec nos chiens.

N'hésitez pas à me téléphoner au **0475/421216**, c'est avec plaisir que je pourrai vous informer.

Fred



NOS HORAIRES

- OBÉISSANCE**
Mercredi dès 19h
Samedi dès 9h15
- ÉCOLE DES CHIOTS**
Samedi dès 14h
- LUDOSPORT**
1 samedi par mois
dès 10h
- ENTRAÎNEMENT BREVET**
1 samedi par mois
dès 10h
- SOCIABILISATION AU BÂTEAU
+ CHIEN À L'EAU**
2 lundis par mois dès 19h30
(sur plan d'eau)
- RECHERCHE EN DÉCOMBES**
dimanche dès 10h
(sur site variable)
- DÉFENSE**
Samedi dès 11h30
- SÉANCES D'INFOS**
10 dimanches par an de 14h à 19h
- RENSEIGNEMENTS**
Fred Meurisse 0475/42.12.16

Vous trouverez nos horaires actualisés sur www.chiensheureux.be rubrique Nos horaires

TRAIL DU DRAGON

COMME DE NOMBREUX ORGANISATEURS D'ÉVÉNEMENTS, L'ÉQUIPE DU TRAIL DU DRAGON S'EST VUE DANS L'IMPOSSIBILITÉ D'ORGANISER SON TRAIL CETTE ANNÉE. PAS QUESTION POURTANT DE SE REPOSER ! L'ÉQUIPE S'EST ADAPTÉE ET A PROPOSÉ UN CHALLENGE VIRTUEL : **LE TDDÉCONFINÉ.**

Du 27 mai au 27 juin, les coureurs des environs étaient invités à enfiler leurs baskets et à se surpasser sur l'un des deux parcours proposés (8 et 23 Km). L'occasion au passage de découvrir les beaux recoins du village de Membach, les bois de l'Hertogenwald et les alentours du lac de la Gileppe.

Tout au long du mois, de nombreux participants se sont lancés face au chrono sur les deux tracés. À ce petit jeu, la famille Havet s'est montrée intraitable sur le 23km : Noémie s'est imposée chez les femmes en 1h55 et son cousin, David, en 1h31 chez les hommes. Sur le 8km, Xavier Wiertz a bouclé le parcours en 31 min 43 sec et Céline Fey en 42 min 28 sec.

En parallèle, un challenge fun a pris la forme d'un concours photo. Certains se sont dépassés !

Bravo à tous les participants ! L'objectif premier était d'offrir à chacun une bonne bouffée d'oxygène dans notre magnifique région en cette période particulière.

VOUS AVEZ LOUPÉ L'ÉVÉNEMENT ?

Les tracés des parcours restent disponibles sur le site Internet du Trail du Dragon.

À l'année prochaine pour la 4^e édition du Trail du Dragon ! 26/06/2021 : Save the date !



Les gagnants du concours photo fun



Noémie Havet, 1^{ère} dame du 23km



Une partie de l'équipe du TDD

CONNAISSEZ-VOUS LE CLUB DE TENNIS DE TABLE DE MEMBACH ? LE TT DALTONS MEMBACH



LE TT DALTONS A LE VENT EN POUPE ... LE CLUB EST RÉCOMPENSÉ DE SA BELLE SAISON PASSÉE. LES 2 ÉQUIPES DU CLUB MONTENT DE DIVISION. L'ÉQUIPE 1 MONTE EN 3^{ÈME} PROVINCIALE ET L'ÉQUIPE 2 MONTE EN 4^{ÈME} PROVINCIALE.

La nouvelle saison est toute proche et si maître COVID-19 le permet, elle devrait commencer début (ou mi) septembre. La venue de nouveaux membres nous permet dès à présent d'aligner une 3^{ème} équipe qui évoluera en 6^{ème} provinciale.

Alors Envie de nous rejoindre ? N'hésitez pas à nous contacter (en message privé ou via notre page FB "TT DALTONS MEMBACH L368" et nous répondrons à toutes vos questions.

JAMAIS JOUÉ ?

Ce n'est pas grave, on vous encadrera pour vous faire découvrir le plaisir du ping.

ANCIEN JOUEUR ?

Pas de soucis, vous êtes les bienvenus.

Âge : à partir de 10 ans

Horaire : tous les jeudis de 18h à 19h30 (jeunes et débutants) et de 19h30 à 21h (adultes et joueurs confirmés)

Lieu : Salle Saint-Jean à Membach

Prêt de raquettes pour débuter.

CONTACT

Secrétaire : Julie Massenau 0499/294783 après 19h ou juliemassenau@hotmail.com

Président : Ronny Bardoul

Trésorier : Jean-Marie Beckers

À très bientôt,

Les membres du TT Daltons Membach

